

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4111 - MERCREDI 27 OCTOBRE 2021

MOBILITÉ DANS LA DE VILLE KINSHASA

Des travaux pour la mise en œuvre du Plan directeur des transports urbains



Le centre-ville de Kinshasa

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a assisté, le 25 octobre dans la salle de conférences de l'INRB, au lancement du projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du plan directeur des transports urbains de la capitale congolaise.

Plusieurs acteurs du secteur des transports ont participé à l'élaboration de ce plan dont l'importance n'est plus à démontrer pour une ville qui croît au jour le jour, rendant difficile la mobilité des habitants. L'objectif poursuivi à terme est de désengorger le trafic routier et de désenclaver certains coins de la ville.

Page 2

INITIATIVE POUR L'INDÉPENDANCE VACCINALE

L'Unicef s'engage à accompagner la RDC



Le représentant de l'Unicef en RDC et le ministre de la Santé

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) organise un atelier sur l'indépendance de la vaccination en RDC, du 25

au 27 octobre. Cet organisme va s'appesantir sur la planification stratégique d'acquisition des vaccins et d'introduction du pays à l'initiative pour l'autonomisation en matière des vaccins. L'objectif visé est de planifier l'introduction de la RDC à l'indépendance vaccinale au second semestre de l'année en cours mais aussi de revisiter le mécanisme d'approvisionnement des vaccins efficaces pour le pays et l'impact sur la couverture vaccinale et la santé des enfants.

Page 3

JUSTICE

La Cour d'appel de Versailles a requis huit ans de prison ferme contre Koffi Olomide



Koffi Olomide condamné à huit ans de prison ferme. DR

La sentence est tombée dans la soirée du 25 octobre. Parti pour la France en prévision du concert qu'il devait tenir le 27 novembre à Paris La Défense Arena, un show finalement annulé, Koffi Olomide n'est pas au bout de ses peines. Cinq jours seulement après cette annulation, intervenue le 20 oc-

tobre, la star fait face à la décision accablante de la Cour d'appel de Versailles qui le condamne à huit ans de prison ferme pour agressions sexuelles et séquestration sur quatre de ses anciennes danseuses, des faits commis lors de tournées en France, selon des plaintes déposées entre 2007 et 2013.

Page 3

LINAFOOT/LIGUE 1

Simba bat Blessing dans le derby de Lualaba, Lupopo soumet Bazano

Trois rencontres de la 27^e édition de la Ligue nationale de football (Linafoot) se sont jouées, le 24 octobre, dans le Grand Katanga, notamment à Kolwezi, à Lubumbashi et à Likasi. Le derby du Lualaba entre

l'AS Simba et Blessing FC, deux clubs de Kolwezi, chef-lieu de la province de Lualaba, a tourné à l'avantage des Kamikazes vainqueurs par un but à zéro). Pour sa part, le FC Saint-Eloi Lupopo a battu la Jeunesse sportive

Groupe Bazano par deux buts à zéro. A noter également le match nul de zéro but partout, le même 24 octobre à Likasi, entre le club local d'US Panda et le FC Lubumbashi Sport.

Page 5

ÉDITORIAL

Poumon

Comme il fallait s'y attendre au vu des tensions internes qui minent cette partie de notre continent, le Soudan a plongé ces derniers jours dans une crise interne dont personne ne peut dire aujourd'hui ce qu'il sortira. Venant se surajouter à la crise qui dévaste l'Etat régional du Tigré dans le nord de l'Éthiopie, à la crise latente que provoque entre l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan la construction d'un gigantesque barrage sur le Nil Bleu, à l'incertitude qui règne sur la stabilisation de la Libye et autres crises moins visibles qui rongent l'immense espace géographique bordant la Mer Rouge, ce coup d'Etat projeté de la « Corne » de l'Afrique l'image d'une zone géopolitique de plus en plus instable qui pourrait sombrer dans le chaos comme cela s'est produit sur toute l'étendue du Sahel après l'assassinat programmé de Mouammar Kadhafi par les puissances occidentales.

Cette déstabilisation croissante suscite dans le milieu diplomatique, ou plus exactement au sommet de nombreux Etats africains, une inquiétude justifiée à propos du maintien du siège de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie. Comment, en effet, les dirigeants ou les représentants des cinquante-cinq pays qui composent cette vaste et puissante communauté humaine pourraient-ils s'y retrouver et comment les institutions qui la composent pourraient-elles y travailler sereinement si la crise qui menace l'unité de ce pays venait à s'aggraver comme tout, aujourd'hui, semble l'indiquer ?

De ce qui précède naît l'interrogation suivante qui, bien sûr, ne se trouve pas encore formulée publiquement mais qui occupe de plus en plus les esprits dans la sphère diplomatique et stratégique africaine : ne faut-il pas anticiper les événements à venir et relocaliser le siège de l'UA avant que le pire se produise ? Le pire, c'est-à-dire une déstabilisation générale de l'Éthiopie et de la Corne de l'Afrique qui, elle-même, mettrait en péril l'organisation de l'UA dans son ensemble.

Cette interrogation, si l'on y réfléchit bien, nous concerne très directement, nous Africains du Bassin du Congo, qui occupons le cœur du continent et qui sommes appelés à jouer un rôle essentiel dans la lutte contre le dérèglement climatique que la Conférence de Glasgow sur le climat confirmera à coup sûr dans les deux semaines à venir. Installer le siège de l'UA au cœur du deuxième, sinon même du premier poumon de la planète, projetterait, en effet, de notre continent, à l'échelle planétaire, l'image d'une communauté humaine résolument tournée vers la protection vitale de la nature. Nous aurions tout à y gagner, nous Africains de tout le continent.

Le Courrier de Kinshasa

MOBILITÉ DANS LA VILLE KINSHASA

Des travaux pour la mise en œuvre du plan directeur des transports urbains

Plusieurs acteurs du secteur des transports participent à un projet de renforcement de leurs capacités, pour l'établissement du plan dont l'importance n'est plus à démontrer pour une ville qui croît au jour le jour et dont la mobilité des habitants est un véritable casse-tête.



La salle de l'INRB, lors du lancement des travaux

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a assisté, le 25 octobre dans la salle de conférences de l'INRB, au lancement du projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du plan directeur des transports urbains de la capitale congolaise.

Dans son allocution, le gouverneur s'est dit satisfait de participer aux travaux consacrés à l'épineuse question des transports dans la ville-province. Pour lui, ces assises rentrent dans la droite ligne de son plan d'actions, consacré à la création des routes secondaires et transversales à Kinshasa ainsi qu'au lancement, dans les prochains jours, des travaux de réhabilitation du chemin de fer dans la mégalopole. Il

a indiqué que l'objectif poursuivi par tous ces projets est de désengorger le trafic routier et de désenclaver certains coins de la ville.

« Le développement d'un réseau multimodal des transports urbains a été inscrit comme l'axe 3.1 dans le programme du gouvernement provincial 2019-2023 que j'avais décliné devant l'Assemblée provinciale de Kinshasa », a-t-il fait savoir.

L'autorité urbaine a, par ailleurs, indiqué qu'à l'issue de ces travaux, la ville de Kinshasa voudrait bien avoir, entre autres, des managers de qualité dans le domaine du transport urbain pour la mise en œuvre de ce plan; les appuis financiers directs ou indirects pour cette mise en œuvre; l'exécution des

projets qui résolvent concrètement et de façon durable l'épineux problème de la mobilité dans la ville ainsi qu'un leadership effectif à jouer désormais dans ce dossier, avec l'accompagnement des instances nationales.

Dans le cadre de ce plan directeur, note la Cellule de communication de l'Hôtel de ville, des projets à court terme sont en vue pour la capitale congolaise. A en croire cette source, sur le volet du transport urbain, par exemple, plusieurs situations à remédier ont été relevées, parmi lesquelles la demande du trafic routier en hausse, le réseau routier non achevé, la prédominance des transports en commun, axés vers le grand marché, le flux du trafic sans contrôle, etc.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville :

Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

La Cour d'appel de Versailles a requis huit ans de prison ferme contre Koffi Olomide

Jugé le 25 octobre, la « Légende » congolaise a été condamnée, en dépit de ses contestations, pour agressions sexuelles et séquestration sur quatre de ses anciennes danseuses, des faits commis lors de tournées en France, selon des plaintes déposées entre 2007 et 2013.

La sentence est tombée dans la soirée du 25 octobre. Parti pour la France en prévision du concert qu'il devait tenir le 27 novembre à Paris La Défense Arena, un show finalement annulé, Koffi Olomide n'est pas au bout de ses peines. Cinq jours seulement après cette annulation, intervenue le 20 octobre, qu'il a annoncé alors avec « une grande tristesse », la star fait face à la décision accablante de la Cour d'appel de Versailles qui le condamne à huit ans de prison ferme.

Le Figaro renseigne qu'en sa présence, le parquet a fait la demande de revenir sur l'affaire qualifiant le premier jugement de « naufrage » et « de reconnaître coupable » l'« homme puissant », estimant qu'il s'en était tiré à trop bon compte en première instance. L'on se souvient qu'en mars 2019, le tribunal de Nanterre l'avait juste condamné, « à deux ans de prison avec sursis pour "atteinte sexuelle" » sur l'une des quatre jeunes plaignantes, « déclarée mineure au moment des faits », souligne le média français. Cette peine symbolique n'avait vraisemblablement pas été digérée

par le ministère public dès lors qu'il avait requis sept ans d'emprisonnement ferme. C'est donc à cet effet qu'il avait fait appel de cette condamnation car Koffi « avait été relaxé des poursuites concernant trois des danseuses ».

Les accusations des quatre ex-danseuses du Grand Mopao, qui se sont constituées partie civile au procès, évoquent séquestrations et abus sexuels. Selon les plaintes déposées entre 2007 et 2013, il les avait « enfermées dans un pavillon gardé près de Paris, lors de ses tournées françaises » et « forcées à avoir des relations sexuelles avec lui, de façon régulière pour certaines ». Par peur de représailles, aucune d'entre elles n'a jamais plus remis les pieds à Kinshasa. S'il faut s'en tenir à la mésaventure de Pamela, la danseuse à qui Koffi avait donné un coup de pied à l'aéroport de Nairobi en 2016, qui était passée de victime à coupable, leur crainte est bien justifiée. En effet, quand on sait l'emprise que le patron de Quartier Latin a sur elles, aux dires de plusieurs proches de ce milieu, il y a lieu d'y croire. Il nous



A 65 ans, Koffi Olomide condamné à huit ans de prison ferme/DR

revient d'ailleurs, rapporte Le Figaro, que l'une des ex-danseuses « a déclaré avoir fait au moins une tentative de suicide ».

Droit de regard sur les sorties

Par ailleurs, l'on apprend que le GOAT (Great star of all the time),

comme il se plaît à se faire appeler en ce moment, « s'est pour la première fois exprimé publiquement sur l'affaire » à l'audience de lundi, « dénonçant les "mensonges" des parties civiles ». Il a dénon-

cé « un "complot" pour "casser (sa) carrière" », qualifiant les propos des danseuses de « récits concertés ». Et, lorsque l'une d'elles « en larmes à la barre » a expliqué : « Ça s'est passé dans des hôtels, parfois dans la voiture (...) dans des studios d'enregistrement... », Koffi a perdu toute contenance. Il s'est de prime abord exclamé : « C'est faux, c'est tout faux » et a poursuivi : « à aucun moment je n'étais seul avec ces filles ». Par ailleurs, les plaignantes ont soutenu, souligne-t-on, « avoir été forcées à subir des relations sexuelles "plusieurs fois" puis "trois fois par semaine" pour l'une ou "trois ou quatre fois dans le mois" pour une autre ». Quant à la séquestration, il s'en est défendu assurant qu'elles « allaient sur les Champs-Élysées librement ». Et au sujet de l'escorte qu'on leur imposait, il a répondu : « Elles demandaient qu'on les accompagne ». Néanmoins, fait savoir le média français, Olomide a reconnu exercer un « "droit de regard" sur leurs sorties », invoquant le fait qu'au Congo, l'on a « tous le rêve français ». A cet effet, la star « a plaidé qu'il devait vérifier qu'elles ne cherchaient pas à rester illégalement en France à l'issue de la tournée parisienne », apprend-on.

Nioni Masela

INITIATIVE POUR L'INDÉPENDANCE VACCINALE

L'Unicef s'engage à accompagner la RDC

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) organise un atelier sur l'indépendance de la vaccination en République démocratique du Congo (RDC) du 25 au 27 octobre. Il va s'appaisant sur la planification stratégique d'acquisition des vaccins et d'introduction du pays à l'initiative pour l'autonomisation en matière des vaccins (VII).

L'atelier a pour objectif de planifier l'introduction de la RDC à l'indépendance vaccinale au second semestre de l'année en cours mais aussi revisiter le mécanisme d'approvisionnement des vaccins efficace pour le pays et l'impact sur la couverture vaccinale et la santé des enfants.

Les participants vont procéder à un examen approfondi du système existant du financement de vaccin, d'identification des problèmes tant dans le processus de quantification, de budgétisation, des commandes, de livraison mais aussi et surtout d'adoption des solutions à travers l'idée d'élaboration d'une feuille de route et d'un engagement des autorités dans ce processus.

Dans son mot d'ouverture, le représentant de l'Unicef, Édouard Beigbeder, a laissé entendre que ces assises sont là preuve concrète de l'engagement fort et continu des hautes autorités pour le bien être de la population et surtout des enfants. A l'en croire, en RDC, les enfants représentent plus

de la moitié de la population, soit 53%.

Cependant, beaucoup de ces enfants ne sont pas vaccinés à cause du manque de vaccins de qualité disponibles à chaque instant. Il ressort de cette analyse que c'est la non-disponibilité des financements pour l'approvisionnement des vaccins et le timing des décaissements qui contribuent à cette fragile situation. « Nous sommes tous réunis aujourd'hui pour s'accorder entre le ministère du Budget, le ministère des Finances et le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention pour s'assurer que tous les mécanismes soient mis en place afin de sécuriser le financement des vaccins et des matériels de la vaccination », a précisé le représentant de l'Unicef.

Il a poursuivi que l'Unicef s'est résolument engagé à accompagner la RDC dans la recherche des solutions pour l'approvisionnement correct en vaccins et intrants de la vaccination. Malgré les progrès significatifs enregistré en matière de vacci-



Le représentant de l'Unicef en RDC et le ministre de la Santé

nation ces dernières années, le financement et la disponibilité du budget pour l'approvisionnement des vaccins restent un grand défi qu'il faut à tout prix relevé.

Pour ce faire, le représentant de l'Unicef invite les ministères du Budget et des Finances à prendre en compte, dans le budget 2022, la sécurisation des budgets alloués à la vaccination tout en les préservant des coupes; le renforcement du cadre législatif et politique pour l'initiative d'indépendance vaccinale en RDC ; le

décaissement tôt dans l'année pour l'achat des vaccins de routine et des matériels de vaccination ; la confirmation de l'indépendance vaccinale et enfin le paiement, le recrutement et le déploiement du personnel de santé sur toute l'étendue du territoire national.

Pour sa part, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean Jacques Mbungani Mbanda, a assuré que son institution ne ménagera aucun effort pour que la RDC puisse se résumer dans

un concept appelé « zéro rupture de stock de vaccin ». Il a, par ailleurs, rappelé les ambitions du chef de l'État de faire de la RDC un leader, une référence africaine dans la couverture vaccinale, notamment pour les maladies évitables par la vaccination. Rappelons que l'initiative de l'indépendance vaccinale appuyée par l'Unicef permet au pays de mieux planifier les envois des vaccins, d'optimiser les approvisionnements afin d'éviter les ruptures des stocks.

Blandine Lusimana

KINDESWE

Jean-Alain Masela donne du style aux bouteilles en plastique recyclées

Les visiteurs du premier salon de design mobilier et textile de Kinshasa, qui se tient du 21 au 27 octobre à l'Académie des Beaux-arts, sont contemplatifs face aux œuvres d'arts insolites du designer exposées dans le dernier stand à droite, des objets décoratifs, des sculptures et tableaux en plus des meubles en bois et métal.

Passées entre les mains du designer Jean-Alain Masela, les bouteilles en plastiques ordinaires deviennent assez chic pour participer à la décoration des intérieurs, salles de séjour, chambres ou bureaux. Les créations dorées proposées par l'ancien étudiant de l'Académie des Beaux-arts (ABA), à poser sur les murs ou sur une table, plaisent au premier regard. Un peu décalé du stand posé sur le mur blanc à droite du stand, Mopepe est un tableau superbe qui ne passe pas inaperçu. Deux autres, Harakiri et Nuni ou Vol d'oiseau sont sublimés par les reflets des appliques murales, également réalisés par le CEO d'Empreinte design lui-même. Estampillées Zuzi na Nzau, sa marque, elles ne laissent pas indifférents les visiteurs qu'elles intriguent tout de suite. En effet, ces derniers ne cachent pas leur surprise à entendre le designer leur dire que ce sont des bouteilles de plastiques recyclées.

Les sculptures posées sur la table de jardin qu'il expose également, à l'instar de Kinshasa après la pluie et Mama Kongo; produisent le même effet que les tableaux, elles surprennent et charment. C'est pareil pour Congo, mon pays sur son socle blanc qui le met encore plus en valeur. Les œuvres d'art obtenues à partir des bouteilles de

plastique froissées ont une apparence identique à celles réalisées en bronze ou autres matières habituelles. Pourtant, souligne Jean-Alain Masela, « à la base, je ne suis pas sculpteur mais le plastique est venu à moi et j'ai orienté mon travail dans ce domaine ».

Ses différentes créations, a indiqué le designer, sont nées de bouteilles recyclées. « Pour le moment, nous utilisons essentiellement les bouteilles de plastique pour réaliser des sculptures en ronde-bosse que l'on peut contourner, sinon, il y a aussi des bas-reliefs à poser sur un mur ou une paroi que vous ne pouvez regarder que de côté ou de face », a expliqué Jean-Alain Masela. En outre, affirme-t-il : « Le plastique est un matériau facile à trouver et très bon marché. Et, comparé à d'autres œuvres d'art réalisés avec le bronze et d'autres matières dont le travail demande beaucoup d'énergie et de sueur, la nôtre se manipule plus facilement ». Et, en ce qui concerne la réalisation, le designer souligne que l'usage du plastique en sculpture comporte de gros avantages : « Nous pouvons obtenir une bonne masse avec les bouteilles, une masse assez importante avec un poids considérablement réduit parce que son travail est de loin plus aisé. L'on



Mopepe, un tableau composé d'ailes déployées portées par le vent. Adiac peut obtenir du résultat en travaillant à la maison alors que pour le bronze, le métal, l'aluminium, il aurait fallu travailler dur, un vrai ouvrage de forgeron et de fourneau. Le travail du plastique permet un gain de temps avec la possibilité de produire plusieurs unités et de réduire les coûts. Aujourd'hui, il est difficile de se procurer des œuvres d'arts bon marché parce qu'il est difficile de travailler et parvenir à un résultat satisfaisant sans passer par différentes étapes laborieuses alors qu'avec le plastique ce n'est pas le cas. Cela permet donc une réduction de prix considérable.

Jean-Alain Masela réalise un plus large éventail d'articles, outre ceux en exposition à Kindswe Tala tala 1, il en a conçu divers autres. « Nous avons créé notamment des lampes de table et de chevet mais aussi un tas d'autres choses », fait-il savoir à cet effet. En outre, soutient-il encore : « Le plastique n'a de limite que votre créativité, vous pouvez en faire tout ce que vous voulez ». À son ni-

veau, il affirme pouvoir obtenir « des formes que l'on ne peut pas forcément obtenir avec les matériaux habituels parce que le plastique froissé offre la possibilité de réaliser certains angles qui auraient été laborieux à obtenir avec les procédés de sculpture habituels. Avec le plastique froissé on obtient plusieurs effets et il suffit de peindre une fois l'ouvrage achevé ».

Une matière qui ne manque pas

Le recyclage est une des options qu'a choisi d'explorer Jean-Alain Masela dans sa pratique artistique parce que, soutient-il : « Le plastique est une matière qui ne manque pas. C'est ainsi que nous avons décidé d'en faire des œuvres d'art ». Et de confier au Courrier de Kinshasa : « Nous sommes à notre première expérience, les thèmes sont surtout tournés vers l'écologie, les méfaits du plastique dans la nature. Nous réutilisons le plastique pour pouvoir parler aux gens, les conscientiser parce que c'est une matière qu'ils connaissent et c'est plus facile de communiquer à travers elle car ils la connaissent bien ».

Par ailleurs, a-t-il encore renchéri : « Nous avons tous une petite histoire avec le plastique parce que nous le fréquentons, en faisons usage au quotidien. Il sert notamment à emballer, ranger et conditionner l'eau à boire pour faciliter son transport selon la quantité qui nous convient ». Le designer a poursuivi avec cette observation : « Le plastique est donc omniprésent dans notre quotidien mais, autant qu'il est utile, autant il cause aussi des dégâts que l'on ne peut mesurer. Et, ce n'est pas prêt de s'arrêter si l'on n'y prend garde ». Dès lors, a soutenu ici le patron d'Empreinte design : « Parmi les solutions qui se présentent, car le mieux, à mon avis, ce serait de trouver une autre matière qui aurait pu rendre le même service que le plastique sans polluer comme il le fait. Car, tel qu'il est présenté, en bouteille, le plastique pose un réel problème à la société : nos rivières débordent lors des pluies parce qu'elles bloquent le passage des eaux, provoquent des ravins et occasionnent un tas d'autres dégâts. Certaines flottent jusque dans le fleuve continuent leur parcours dans son lit, d'autres échouent sur le rivage, sinon, elles vont jusqu'à la mer et là, elles infestent les fonds marins. Il est temps d'y réfléchir et de trouver des solutions ».

Nioni Masela



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

LINAFOOT/LIGUE 1

Simba bat Blessing dans le derby de Lualaba, Lupopo soumet Bazano

Trois rencontres de la 27^e édition de la Ligue des champions se sont jouées, le 24 octobre, dans le Grand Katanga, notamment à Kolwezi, à Lubumbashi et à Likasi.

La rencontre était très attendue. Le derby du Lualaba entre l'AS Simba et Blessing FC, deux clubs de Kolwezi, chef-lieu de la province de Lualaba, a donc tourné, le 24 octobre au stade Dominique-Diur, à l'avantage des Kamikazes. La rencontre comptait pour la 5^e journée de la 27^e édition du cham-

pionnat de la Linafootl. Un but à zéro, c'est le score écriqué mais précieux pour Simba, de cette confrontation entre les deux clubs qui ont réussi à se hisser dans l'élite du football national. Ilunga Nsungu a inscrit le but de la victoire des Kamikazes de Kolwezi à la 44^e mn, battant d'une belle

frappe le gardien de but Latoleya des Bénis de la ville minière. C'est le deuxième but de cet attaquant, après celui inscrit contre Renaissance du Congo. Blessing, sous le coaching de nouvel entraîneur Yves Diba, a multiplié des occasions de but, tentant d'être incisif, mais sans succès, butant sur un solide dispositif défensif de Simba qui totalise avec ce succès six points après cinq matches joués. Blessing a quatre points après cinq sorties.

Au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo est resté sur sa lancée des succès, en battant la Jeunesse sportive Groupe Bazano par deux buts à zéro. Cette fois, l'artisan de la victoire des joueurs de l'entraîneur Christian Bracconi a été le buteur Héritier Kasongo, double buteur, d'abord à la 36^e mn, en coupant de la tête la trajectoire d'un centre d'Ebengo Ciel, et battant le gardien de but



Vue du match entre Blessing et Simba

Telesala de Bazano, et à la 46^e mn. Il a désormais à son compteur trois buts. Avec Youssouf Mulumbu dans l'organisation du jeu, les Cheminots n'ont pratiquement pas tremblé jusqu'à la fin d'une partie totalement à leur portée. Notons toutefois la sortie sur blessure de Dark Kabangu, à la 44^e mn. C'est la quatrième victoire du FC Saint-Eloi Lupopo en cinq sorties avec désormais treize points sur un total de quinze. Notons que c'est la pre-

mière défaite de la saison de la JS Bazano qui compte sept points en quatre matches (deux victoires, un match nul et une défaite). Par ailleurs, signalons également le match nul de zéro but partout, le même 24 octobre à Likasi, entre le club local d'US Panda et le FC Lubumbashi Sport. Panda compte quatre points en cinq matches, alors que Lubumbashi Sport se retrouve avec cinq points en cinq matches joués.

M.E.



Youssouf Mulumbu sous les couleurs de Lupopo

CAF-C1

Mazembe et Maniema Union débarqués par Amazulu et Sundowns

Après l'AS V.Club éliminée au deuxième tour préliminaire de la 19^e édition de la Coupe de la Confédération par la formation de Marumo Gallants d'Afrique du Sud, deux autres clubs congolais engagés en Ligue des champions d'Afrique sont également tombés devant des clubs sud-africains.



Mazembe écarté au deuxième tour de la C1 africaine par Amazulu d'Afrique du Sud/Photo tpmazembe.com

Le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi croyait bien faire en imposant un nul de zéro but partout à la formation d'Amazulu de Durban en Afrique du Sud, au match aller du deuxième tour préliminaire de la C1 africaine. Mais le match retour a plutôt été fatal pour le club noir et blanc de Lubumbashi, contraint à un partage d'un but partout, le 23 octobre, dans son stade de la commune de Kamalondo. Le nul blanc de Durban a donc été un score piège pour les Corbeaux. Et d'ailleurs, les joueurs du

coach Franck Dumas ont couru derrière le score jusque dans les temps additionnels de la seconde période. En effet, Bonginkosi Ntuli a ouvert la marque pour Amazulu à la 37^e mn. Entré en jeu à la place de Jean Baleke à la 55^e mn, Adam Bossu Nzali a évité la défaite à domicile de Mazembe avec une égalisation tardive, à la 90+3^e mn. Mazembe n'est plus en Ligue des champions, déversé à la Coupe de la Confédération.

Le second club de la République démocratique du Congo sor-

ti de la Ligue des champions est la formation de Maniema Union qui était à sa première expérience. Bourreau de la formation de Bouenguendi Sport du Gabon au premier tour préliminaire, le club de Kindu n'a pas résisté face à un ogre du football africain, Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, vainqueur de cette compétition déjà en 2017. Les deux clubs s'étaient séparés sur un résultat d'égalité de deux buts partout au match aller à Kinshasa, avec une égalisation de dernière minute de Maniema Union.

Mais à Pretoria au match retour, il n'y a pas eu de miracle. Les Brésiliens d'Afrique du Sud l'ont emporté logiquement par deux buts à zéro, avec les réalisations de Lyle Lakay à la 22^e mn, et Peter Shalulile à la 53^e, parfaite illustration de la domination du club entraîné par Manqoba Mngqithi. Comme Mazembe, Maniema Union disputera le tour de cadrage de la Coupe de la Confédération pour affronter un club qualifié du deuxième tour préliminaire de cette compétition africaine interclubs. En cas de victoire, Mazembe et Maniema Union vont intégrer la phase des groupes de la C2 africaine.

M.E.

CAF-C2

DCMP élimine AS Kigali et accède aux barrages

La République démocratique du Congo pourrait se retrouver avec trois clubs à la phase des groupes de la 19^e édition de la Coupe de la Confédération. Outre Mazembe et Maniema Union éliminés de la Ligue des champions et reversés aux barrages de la C2 africaine, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a tranquillement composté son ticket pour cette étape de la deuxième compétition continentale interclubs.



DCMP aux barrages de la C2 africaine 2021-2022

Victorieux au match aller du deuxième tour préliminaire sur le terrain de l'AS Kigali au Rwanda par deux buts à un, les joueurs de l'entraîneur André-Alain Landeut ont remis le même couvert, le 24 octobre, au stade des Martyrs de Kinshasa, au match retour. Buteur à Kigali, Joyce Katulondji a ouvert la marque à la 27^e mn, comme pour montrer la voie de la qualification à ses coéquipiers. Pierrot Kwizera, sur balle arrêtée comme au match aller, a égalisé pour l'AS Kigali au

retour des vestiaires, soit à la 46^e mn. Maître à jouer du DCMP, le jeune Karim Kimvuidi a finalement offert la victoire à son équipe à la 48^e mn d'une frappe limpide à l'entrée de la surface de réparation d'AS Kigali. DCMP attend donc un autre double affrontement face à un adversaire éliminé de la Ligue des champions au tour de cadrage, avant d'accéder à la phase des groupes de la 19^e édition de la Coupe de la Confédération.

M.E.

AFRIQUE - TURQUIE

Le volume commercial a atteint 25,3 milliards de dollars en 2020

La déclaration a été faite par le ministre turc du Commerce qui s'est félicité des progrès réalisés en matière commerciale et d'économie dans les relations entre le continent africain et la Turquie.

Le ministre turc du Commerce, Mehmet Mus, s'est exprimé lors du Forum d'affaires Turquie-Nigeria à Abuja (Nigeria). Le volume commercial entre le continent africain et la Turquie a atteint 25,3 milliards de dollars en 2020. Il s'est félicité du progrès rapide des relations économiques entre l'Afrique et son pays depuis l'adoption des « *Stratégies pour le renforcement des relations commerciales et économiques entre la Turquie et les pays africains* » en 2003, passées de 5,4 milliards de dollars à 25,3 milliards de dollars en 2020. Les exportations turques vers l'Afrique ont augmenté de deux à quinze milliards de dollars, alors que les importations d'Afrique vers la Turquie sont passées de trois à dix milliards de dollars, dans la même période. « *Dans l'espace de dix-huit ans, la valeur des investissements réalisés par la Turquie en Afrique a dépassé les six milliards de dollars ; la valeur cumulative des projets de construction réalisés par les constructeurs turcs en Afrique a dépassé les soixante-*

dix-sept milliards de dollars », a déclaré Mehmet Mus, assurant qu'Ankara souhaite développer davantage ses relations avec le continent africain sur les principes de partenariat égal et de « gagnant-gagnant ».

La Turquie, un partenaire stratégique pour les pays africains

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, était en tournée au Togo, en Angola, au Liberia, au Burkina Faso et au Nigeria. Il a qualifié les relations de son pays avec les pays africains de « stratégiques ». En tant que Premier ministre et président de la République, il a effectué trente-huit visites dans vingt-huit pays africains. Ces visites étaient liées à un rapprochement et à un élargissement à d'autres domaines. Istanbul va accueillir le sommet conjoint turco-africain les 17 et 18 décembre. « *Je suis convaincu que le rôle du continent africain sera prépondérant sur la scène internationale au XXIe siècle, nous voulons donc faire avancer nos relations*

sur la base du profit mutuel et du partenariat égalitaire. [...] Nous n'adopterons jamais les anciennes politiques coloniales avec des moyens modernes, bien au contraire, nous œuvrons à réussir et à aller de pair avec nos frères africains », a déclaré Recep Tayyip Erdogan.

Le président togolais, Faure Gnassingbé, a appelé Recep Tayyip Erdogan à être le défenseur des pays africains dans le cadre du G20 pour la relance de leurs économies lourdement affectées par la pandémie de la covid-19. Outre les questions économiques, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique ont été également au centre des échanges avec ses homologues africains, notamment le renforcement de la coopération en matière militaire entre l'Afrique et la Turquie, lors d'un mini-sommet sous-régional ouest africain et sur le Sahel. L'objectif était d'explorer ensemble de nouvelles pistes de solutions en appui aux différentes initiatives existantes.

Noël Ndong

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Citigroup affiche une stratégie payante sur le marché de la dette

Citigroup a dominé le classement sur la valeur des transactions de dette gérées en Afrique subsaharienne sur les neuf premiers mois de 2021. Mais, il doit encore reprendre du leadership sur d'autres aspects de ce secteur de la banque d'investissement.

Citigroup est arrivé en tête des institutions bancaires qui ont arrangé des opérations de levée de fonds par dette en Afrique subsaharienne, au terme des neuf premiers mois de l'année en cours. La filiale du groupe américain a arrangé pour 5,9 milliards de dollars de ressources mobilisées dans la région, selon des informations publiées par Refinitiv, la plateforme des données du groupe médiatique Reuters.

Cette performance représente une hausse de 269% par rapport à celle de la même période en 2020, et le groupe financier pesait à fin septembre dernier, pour 16% de la dette en Afrique subsaharienne. Il a ainsi dix-sept transactions, en hausse de 240%. Il faut aussi noter que sur les neuf premiers mois de 2020, il avait seulement travaillé sur la mobilisation de 1,6 milliard de dollars, en baisse de 19% par rapport à la même période en 2019.

Cette évolution est parallèle à la stratégie qui a consisté pour l'entreprise financière à renforcer son positionnement sur le continent africain. En juillet 2021, Bloomberg, citant le directeur en Afrique subsaharienne de la banque basée à New York, Akin Dawodu, informait de ce qu'il était prévu une augmentation de 10% des effectifs dans la région. « *Nous cherchons à renforcer les capacités de nos équipes de couverture, ainsi que celles de nos services bancaires aux entreprises et de nos activités de marché* », expliquait-il.

Rappelons qu'en 2020, Citigroup avait occupé le troisième rang, en termes de valeur des transactions de dette arrangées en Afrique subsaharienne. Si le groupe reprend la tête en termes de fonds levés, il doit encore reprendre le leadership sur le plan du chiffre d'affaires généré. Les 19,1 millions de dollars de revenus générés sont en hausse de 191,2%, mais Bank of America securities, avec ses 22,6 millions de dollars, vient en tête sur ce segment. Aussi, Standard Chartered Bank a réalisé le plus gros volume de transactions (20) et la meilleure progression des fonds mobilisés (+556%).

Josiane Mambou Loukoula et Ecofin

FESPACO

Khadar Ayderus Ahmed lauréat de l'Etalon d'or de Yennenga

Le premier long-métrage du cinéaste, intitulé « La femme du fossoyeur », a été sacré Etalon d'Or de Yennenga, le 23 octobre, lors de la cérémonie de clôture de la 27^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco).

Le film « La femme du fossoyeur » est un long métrage fiction de 83 mn qui relate l'histoire d'amour d'un couple vivant avec leurs fils dans un quartier pauvre de Djibouti. Lorsque Nasra est atteinte d'une grave maladie rénale et doit se faire opérer d'urgence, l'équilibre familial est menacé et son mari Guled, fossoyeur, doit trouver de l'argent pour payer la coûteuse opération. Ce film raconte une humanité tout aussi touchante à travers cette histoire qui met en avant la pauvreté dans une histoire d'amour.

Le jeune réalisateur de 40 ans, dont le film est tourné à Djibouti en version originale somali, n'a pas pris part à la cérémonie de clôture, il a été représenté. Il a remporté le trophée qui est beaucoup convoité au Fespaco. Ce prix a été doté d'une somme de vingt millions de FCFA. Le film avait aussi été présenté au festival de Cannes dans le cadre de la semaine internationale de la critique, en juillet dernier. « *C'est le plus beau prix qu'on puisse recevoir ; c'est une fierté de l'avoir* », a indiqué le président du jury, Ab-



Khadar Ayderus Ahmed, lauréat de l'Etalon d'or de Yennenga/DR

derrahmane Sissoko. « *La femme du fossoyeur* », a également remporté le prix de la meilleure musique.

Qui est Ayderus Ahmed Khadar ?

Khadar Ayderus Ahmed est né le 10 janvier 1981 à Mogadiscio. Il est réalisateur, écrivain et scénariste finno-somali. Il est surtout connu pour avoir réalisé le long métrage « La Femme du fossoyeur » (The Gravedigger's Wife en anglais). Le réalisateur immigré en Finlande à l'âge de 16 ans avec sa famille et un statut de réfugié. Il réalise son premier court métrage, Me ei vietä joulua, en 2014, puis deux autres en 2017, Yövaras, et 2018, The Killing of Cahceravga.

Le président sénégalais, Macky Sall, a été l'invité d'honneur de cette 27^e édition au cours de laquelle plusieurs prix ont été décernés aux différents réalisateurs. Le festival a connu la projection de cinq cents œuvres au profit de 150 000 festivaliers venus de soixante-quatre pays. La 28^e édition du Fespaco se tiendra en février 2023.

Rosalie Bindika

GUINÉE

La junte va-t-elle entendre des appels à établir un calendrier électoral ?

Alors que le nouvel homme fort promet de « consolider les acquis démocratiques, de garantir l'indépendance de la patrie et l'intégrité du territoire national », certains pays dont les Etats-Unis et ceux de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), inquiets de l'instabilité et d'un effet de contagion de militaires qui arrivent au pouvoir par des coups d'Etat, réclament des élections présidentielle et législatives et la libération du président déchu, Alpha Condé. Reste à savoir si les nouvelles autorités guinéennes entendront ces voix unanimes.

Jusqu'à ce jour, le commandant des forces spéciales et chef de la junte, Mamady Doumbouya, dit que son équipe rendrait le pouvoir aux civils après des élections organisées à la fin d'une période de transition, dont la durée n'a jamais été précisée depuis le coup d'Etat du 5 septembre. Durant cette période transitoire qui doit être fixée d'un « commun accord » entre les militaires au pouvoir et les forces vives du pays, la junte qui promet de rassembler les Guinéens au-delà des appartenances politiques et ethniques entend, entre autres, procéder à une « refondation de l'Etat », rédiger une nouvelle Constitution, réformer le système électoral et organiser les élections. Depuis sa prestation de serment,

le 1er octobre, comme président de transition de la Guinée, un pays d'Afrique de l'ouest, le colonel Mamady Doumbouya affirme sans cesse qu'il se conformera au respect par son pays de tous ses « engagements nationaux et internationaux ». En ce qui concerne les futures élections, le chef de la junte assure, comme prévu par la charte de la transition, sorte d'acte fondamental, que ni lui ni aucun membre de son équipe ou des organes de transition n'en serait candidat. En ce qui concerne la création annoncée d'un organe de « contrôle et de moralisation de la gestion publique » ayant pour but de lutter contre la corruption, il attend encore d'être mis en place.

Le colonel Doumbouya satisfait du renforcement de ses pouvoirs

Quant au « mécanisme consensuel » qui devra promouvoir la réconciliation nationale, le pouvoir doit d'abord le matérialiser. Cet instrument permettra aux Guinéens de « se parler, se pardonner et définir ensemble les solutions permettant de bâtir une nation plus unie et plus forte », selon le président de transition.

Malgré toutes ces promesses, des voix s'élèvent à travers le pays et ailleurs pour réclamer la tenue d'élections générales. C'est le cas de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), organisation sous-régionale qui a même décidé de geler les avoirs

financiers des membres de la junte ainsi que de leur famille et de leur interdire le voyage.

Les Etats-Unis appellent, quant à eux, les militaires au pouvoir à « s'engager sur un calendrier pour des élections libres et équitables et un retour du pays à la loi civile, la démocratie et l'ordre constitutionnel ». La population civile, dont les dirigeants de l'opposition, les femmes et les groupes marginalisés, devra avoir « un rôle central » dans cette transition, souligne une porte-parole du département d'Etat.

En attendant de voir si les militaires vont s'exécuter en organisant des élections dans les délais réclamés par la Cédéao et la communauté internationale - sous

six mois -, le pouvoir en Guinée se contente pour le moment de ce que la charte confirme le colonel Mamady Doumbouya comme « chef de l'Etat et chef suprême des armées », qui « détermine la politique de la Nation » et qui « peut prendre des ordonnances ». Ce qui lui a valu de nommer par décret Mohamed Béavogui comme Premier ministre de transition, qu'il pourra révoquer. Fort de ces prérogatives, le président de transition continue de faire ménage dans l'administration guinéenne. Il vient d'envoyer d'office à la retraite 123 officiers des douanes, dont le directeur général, après avoir écarté de hauts gradés de la hiérarchie militaire.

Nestor N'Gampoula

GOUVERNANCE

Le Gabon en cours d'évaluation pour intégrer le Commonwealth

Dans la perspective d'une intégration du Gabon au Commonwealth, une deuxième mission de l'organisation vient d'évaluer le pays sur divers aspects liés à la démocratie et la transparence gouvernementale. Une troisième mission est attendue incessamment.

Le Gabon multiplie ses efforts de positionnement stratégique pour soutenir son développement. Le président Ali Bongo a rencontré, le 21 octobre, une délégation du Commonwealth, en fin de séjour à Libreville, afin d'évaluer les implications et retombées d'une éventuelle collaboration.

La délégation était venue évaluer le Gabon sur les questions de la démocratie et de l'équité des élections, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, ainsi que le respect des droits de l'homme et la liberté de la presse. Elle est la seconde d'une série de missions dont la troisième et dernière évaluera l'aspect socioéconomique.

Les résultats des évaluations seront présentés et débattus au prochain sommet du Commonwealth, qui devrait se tenir à Kigali, au Rwanda. Andrews Linford, le chef de la délégation s'est d'ores et déjà déclaré satisfait de la vision du président gabonais quant à ces questions d'importance.

Josiane Mambou Loukoula

MALI

Une délégation onusienne impressionnée par les autorités de la transition

En visite de 48h le week-end dernier au Mali, une mission du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) se dit « assurée et impressionnée » des arguments des autorités de transition.

« Nous partons véritablement assurés et impressionnés par les arguments que le Premier ministre nous a donnés et je pense que dans l'examen de la situation du Mali, le fait que l'ensemble des membres du Conseil de sécurité soit venu ici, aura un impact positif, lorsqu'on discutera de cette question au Conseil de sécurité », a déclaré le représentant permanent du Niger aux Nations unies, Abdou Abarry, membre de la délégation onusienne. L'objectif de la mission était d'évaluer la situation politique, sécuritaire, humanitaire, des droits de l'homme, du développement, du chronogramme de la transition, et de l'état de la mise en œuvre des mesures prioritaires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger par les parties signataires. « La légitimité du gouvernement de transition réside essentiellement dans la mise en œuvre des revendications que le peuple portait pendant l'insurrection. Il s'agit de la lutte contre l'impunité et la corruption qui sont à la base de l'effritement de la déliquescence et de la faillite de l'Etat malien », a souligné le Premier ministre, Choguel Kokalla Maiga.

« Nous avons rappelé au Conseil de sécurité qu'en 2013 à l'intervention de la Minusma [Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali] et de la communauté internationale, nous avons une insécurité rési-

duelle qui était dans l'extrême nord du pays. Aujourd'hui, l'insécurité, le terrorisme a occupé pratiquement les 60 à 80 % du territoire », a expliqué Choguel Kokalla Maiga. Il a rappelé que les forces patriotiques, actuellement à la tête de l'Etat, ont comme seul agenda le redressement du Mali, la mise en place des réformes nécessaires dans un contexte stabilisé et d'aller aux élections avec des institutions stables à partir des réformes. « Nous avons particulièrement été heureux d'entendre un certain nombre de vérités et d'explications de la bouche du chef du gouvernement appuyé

en cela par les membres du gouvernement », a déclaré Abdou Abarry, qui a également évoqué la tenue des élections conformément aux décisions de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que les assises nationales.

« Le Premier ministre a donné un certain nombre des raisons qui gouvernent la tenue de ces assises avant l'organisation des élections. En tant que Conseil de sécurité, nous avons réitéré notre soutien à l'organisation régionale qui est la CEDEAO, aux décisions qu'elle a prises. Donc, je pense que la meilleure façon de rapprocher les positions du Mali avec celles de la communauté internationale en général et du Conseil de sécurité, c'est à travers le dialogue », a indiqué le représentant permanent du Niger aux Nations unies.

Suite à la rencontre avec le président de la transition, le colonel Assimi Goïta, « nous avons eu des discussions franches et honnêtes sur les défis auxquels le Mali est confronté. Le président de la transition a été clair sur les attentes des Maliens vis-à-vis du Conseil de sécurité. À notre retour à New York, nous verrons comment prendre tout cela en compte. Comment nous pourrions assister très prochainement le Mali », a déclaré à son tour, le chef de la délégation de l'ONU, Martin Kamani.

N.Na.

« Nous avons particulièrement été heureux d'entendre un certain nombre de vérités et d'explications de la bouche du chef du gouvernement appuyé en cela par les membres du gouvernement »

CLIMAT

Un gouffre à combler pour espérer limiter le réchauffement à +1,5°C

Les engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre devraient être plus de sept fois plus ambitieux pour espérer limiter le réchauffement à +1,5°C.

Malgré les nouveaux engagements de plus de 120 pays enregistrés au 30 septembre, l'écart avec ce qui serait nécessaire pour respecter l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement bien en deçà de +2°C, si possible à +1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle, reste important, conclut un rapport rendu public mardi par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Les nouvelles promesses réduisent les projections d'émissions pour 2030 de 7,5%, alors qu'une baisse de 30%, selon les experts, serait nécessaire pour +2°C et 55% pour 1,5°C.

En clair, le monde aurait be-

soin de sept fois plus d'ambition pour maintenir la trajectoire vers un réchauffement limité à +1,5°C, a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et quatre fois plus pour être compatible avec +2°C. Mais c'est loin d'être le cas : «Moins d'une semaine avant la COP26 de Glasgow, nous nous dirigeons toujours vers une catastrophe climatique», a-t-il alerté.

49 Etats engagés à la neutralité carbone

Les premières contributions déterminées au niveau national (NDC) des 200 signataires de l'Accord de Paris menaient la planète vers un réchauffement de +3 ou 4°C. Avec les

nouvelles NDC déposées par 143 pays et les promesses pas encore formalisées d'économies majeures comme la Chine pour 2030, le monde se dirige désormais vers un réchauffement d'au moins +2,7°C.

En plus des NDC, qui détaillent les objectifs à court terme, 49 Etats représentant 57% des émissions mondiales se sont également officiellement engagés à la neutralité carbone pour le milieu du siècle. Ces engagements permettraient de raboter un demi degré supplémentaire et donc d'arriver à +2,2°C. Mais les chercheurs mettent en garde contre les risques de largement dépasser ces prévisions.

Des prévisions qui partent de l'hypothèse que les engagements seront bien tenus, ce qui laisse sceptique (les pays du G20 ne sont pas sur la voie de respecter leurs précédentes NDC). Quant aux stratégies vers la neutralité carbone, elles sont jugées ambiguës, vagues et pas cohérentes.

D'autres signaux sont inquiétants. Après la baisse des émissions de 5,4% en 2020 en raison de la pandémie de covid-19, un rebond important est attendu en 2021 et les Etats n'ont pas saisi l'occasion des plans de relance pour accélérer la transition verte, avec seulement 17 à 19% de ces investissements suscep-

tibles de réduire les émissions, souligne le rapport.

En outre, les prévisions des scientifiques reposent sur des probabilités. Le rapport estime ainsi qu'il y a 66% de chances de ne pas dépasser +2,2°C. Mais dans ce même scénario, il existe plus de 15% de probabilité que le réchauffement dépasse +2,5°C d'ici la fin du siècle et un petit peu moins de 5% qu'il dépasse +3°C.

On sait pourtant aujourd'hui que chaque fraction de degré de réchauffement compte, multipliant les catastrophes climatiques, des canicules aux inondations, avec environ +1,1°C depuis l'ère pré-industrielle.

Julia Ndeko

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

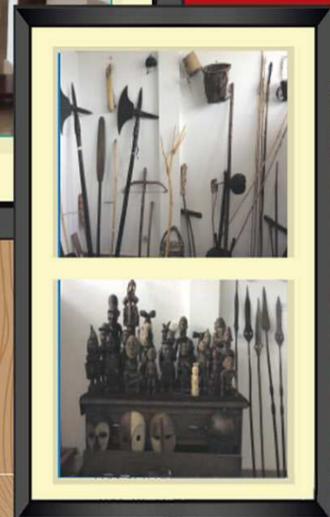
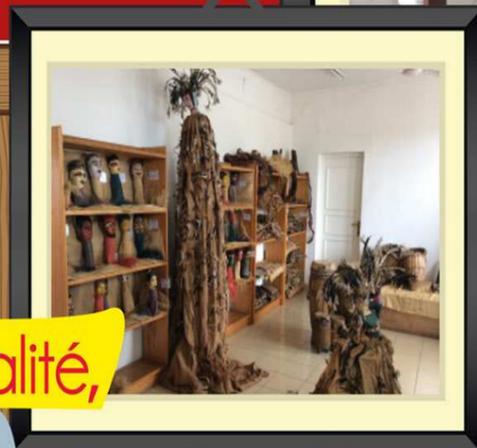
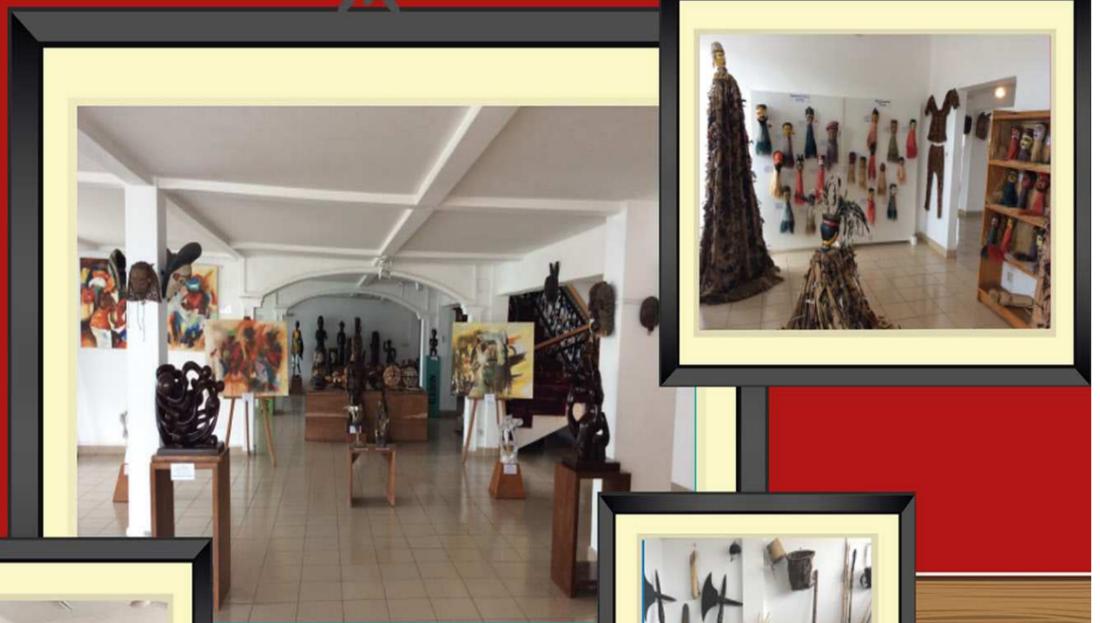
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

FONCTION PUBLIQUE

L'enrôlement biométrique des agents de l'Etat, un gage pour la maîtrise de la masse salariale

L'atelier de faisabilité de l'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat, organisé du 21 au 25 octobre à Kintélé, a balisé le chemin devant conduire à la réalisation de cette opération dans les prochains jours.

Visant la maîtrise des effectifs des fonctionnaires et autres agents de l'Etat et de la masse salariale à travers l'opération d'enrôlement biométrique, l'atelier de cinq jours a permis aux participants de formuler plusieurs recommandations. Il s'agit, entre autres, d'analyser les facteurs de résistance ou de risque pouvant constituer un obstacle à la réussite de cette opération; utiliser aussi les canaux téléphoniques notamment les SMS comme moyen de communication. Les participants ont également recommandé l'élaboration du cadre logique de mise en œuvre de la stratégie. Ils ont aussi suggéré de dégager l'intérêt de la carte professionnelle afin de susciter l'adhésion massive des agents civils de l'Etat à cette opération ; anticiper la communication par rapport à la date de démarrage effectif ; prendre en compte les agents nouvellement recrutés et tenir compte de la protection des données confidentielles des agents enrôlés.

Au total, neuf thèmes ont été développés au cours de cet atelier, parmi lesquels: l'actualisation du manuel de procédures de l'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat ; la fixation des modules de renforcement des capacités des cadres et agents



Les participants/Adi

recenseurs ; l'élaboration de la stratégie de communication de l'opération de l'enrôlement biométrique. Les autres communications ont porté sur l'établissement des différentes maquettes des outils de communication ; la définition de la stratégie de déploiement de l'opération de l'enrôlement biométrique ; l'évaluation et la quantification du nombre d'agents à enrôler ; les modalités d'impression des différentes listes des agents civils de l'Etat préalablement recensés par structures ; la spécification du matériel et des consommables

nécessaires pour l'enrôlement. Se félicitant des résultats obtenus, le coordonnateur du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), Ferdinand Doukaga Kwandza, a rappelé que la consolidation du processus de l'opération d'enrôlement des agents civils de l'Etat à partir du projet Numéro d'identification unique (NIU) est une option à travers l'approche de complémentarité et de mutualisation de synergie entre toutes les structures engagées dans cette opération. « Nous allons ensemble accélérer la réalisation défini-

tive du site abritant la direction générale de la Fonction publique ; la mise en œuvre dans les délais convenus du registre de la Fonction publique avec la contribution du NIU, la mise en place du plan de classement, calendrier de conservation et gestion électronique de documents du ministère ... », a annoncé le coordonnateur du Prisp.

Présidant les travaux, le directeur de cabinet du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Christian Aboké-Ndza, a indiqué que

la pertinence des conclusions et des recommandations confirme la nécessité et l'urgence de mettre au point toute la documentation et tous les outils permettant la conduite rassurante de cette opération. Ceci tel que souhaité « par le gouvernement et attendu par les agents civils de l'Etat répartis sur l'ensemble du territoire national et dans les missions diplomatiques et consulaires du Congo à l'étranger ».

Parfait Wilfried Douniama et Mondésire Ikando, stagiaire

COVID-19

Un système de traçabilité et d'authentification des tests et de vaccination sera mis en place

Le système de gestion de la traçabilité et de l'authentification des tests covid-19 et des certificats vaccinaux par QR code permettra d'éviter, entre autres, les cas de fraude.

« Dans le but de renforcer la surveillance épidémiologique, Luc Jean Servais Missidimbazi Banzouzi, conseiller postes, télécommunications et numérique du Premier ministre, est chargé de coordonner, auprès de la Task-force, la mise en place d'un système de gestion de la traçabilité et de l'authentification des tests covid-19 et des certificats vaccinaux par QR code », indique la note de service signée du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 19 du mois en cours.

Le travail qui débouchera sur la mise en œuvre effective consiste pour l'heure à réaliser, entre autres, les études techniques pour l'établissement du dispositif sur le territoire national ; à définir les outils nécessaires pour la mise en place du dispositif ; à déployer le système en assurant son interopérabilité avec les systèmes d'information existants...

Les certificats vaccinaux dont il est question sont encore appelés « Pass sanitaire », document servant de preuve de vaccination. C'est après le 30 novembre que le contrôle systématique du document entrera en vigueur si toutes les conditions sont réunies pour ce faire. Les modalités de mise en œuvre seront précisées dans un document intitulé «Codification et réglementation de la mise en œuvre du Pass sanitaire».

La présentation du Pass sanitaire concernera tous les déplacements entre les grandes agglomérations du pays, pour les agents et les usagers de l'administration publique ou encore pour tout accès des agents et usagers aux préfectures, banques, régies financières...

Rominique Makaya

Le Congo a enregistré 50 morts en trois semaines

Depuis environ un mois, le pays subit une troisième vague de la pandémie à coronavirus, marquée par le variant Delta. Du 1er au 23 octobre, le Congo a enregistré 50 morts supplémentaires, a indiqué le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoko, lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 26 octobre à Brazzaville.

Devant les professionnels des médias, Gilbert Mokoko a fait le bilan à mi-parcours de la riposte épidémiologique. Il a indiqué que depuis le 14 mars 2020, le Congo a réalisé 250 523 tests covid-19 de masse, lesquels ont permis de détecter à ce jour 16 868 cas positifs, pour plus de 250 morts. Pendant les vingt mois de riposte, a précisé le ministre de la Santé, la situation épidémiologique est allée du simple au pire et le pays a connu trois variations. La première vague, subie de mai à août 2020, a contaminé 4607 personnes. La seconde flambée des contaminations, connue entre décembre 2020 et janvier 2021, avait fait 7916 cas positifs.

« A ce jour, notre pays connaît la 3e vague des contaminations, caractérisée par la flambée des cas positifs. Sur 14 892 tests réalisés, 1854 cas révélés positifs faisant 50 décès du 1er au 23 octobre, soit un taux de positivité de 12,4%. Lorsque nous comparons ces données avec celles enregistrées il y a quelques mois, nous notons que les taux de contamination et de mortalité ont augmenté ces premières semaines du mois d'octobre, dépassant largement ceux enregistrés les trois pré-

cedents mois. Cela nous conduit à dire que la situation épidémiologique est très préoccupante », a indiqué Gilbert Mokoko.

Ainsi, pour briser la chaîne de contamination pendant cette troisième vague de l'épidémie, le gouvernement mise sur l'opération « Coup de poing » lancée récemment par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso. Celle-ci est focalisée sur trois axes, a rappelé le ministre. L'axe premier vise à vacciner environ 250 000 personnes d'ici là. Pour ce faire, a-t-il indiqué, vingt-cinq équipes mobiles de vaccination sont mises en place dont dix à Brazzaville, avec pour mission de vacciner la population dans les quartiers populaires et reculés. Ces équipes s'ajoutent aux cinquante sites de vaccination ponctuels disséminés à travers Brazzaville.

Il s'agit aussi d'amplifier la communication sur la pandémie afin de pousser la population à adhérer à la vaccination, l'unique moyen pour garantir l'immunité collective. Il faut y ajouter le renforcement du contrôle épidémiologique au niveau des frontières. Cette disposition est prise au moment où neuf cas positifs ont été

détectés, du 18 au 25 octobre, au niveau des aéroports de Brazzaville et de Pointe-Noire, tous des voyageurs venant de l'étranger, a précisé le ministre. Le troisième axe de l'opération « Coup de poing » consiste à la prise en charge des malades covid-19 et la stricte application des gestes barrières.

L'engouement de la population à se faire vacciner

Gilbert Mokoko a souligné que depuis que la vaccination a débuté, les Congolais ont hésité à prendre le vaccin, mais ces derniers jours, les sites de dépistage et de vaccination sont bandés de monde. Ce qui fait qu'à la date du 25 octobre, 342 520 personnes ont pris le vaccin, soit 88 000 qui l'on reçu entièrement, pour un taux de vaccination de 5,92%.

Pour éviter la contamination, Gilbert Mokoko a appelé les Congolais à rester chez eux le 1er novembre, jour de la fête des morts. « Le mieux serait de ne pas aller honorer nos morts le jour de Toussaint car c'est dans ces lieux qu'on se contamine le plus. La force publique veillera ce jour-là au grain », a conclu Gilbert Mokoko.

Firmin Oyé

COVID-19

1000 personnes vaccinées à BUROTOP IRIS, MBTP et VIVAL

Messieurs Hassan ATTIE et Issa ATTYE ont souligné l'importance d'un tel acte de responsabilité et de civisme. Les campagnes de vaccination se sont prolongées même sur les sites de chantier.



BUROTOP IRIS, MBTP et VIVAL Brazzaville et Pointe Noire, une vraie opération coup de poing où tous les agents ont adhéré. En partenariat avec la commission de la gestion de lutte contre le corona virus. Après plusieurs sensibilisations sur l'importance de se protéger et de respecter des gestes barrières, ces 3 sociétés ont incité et invité tout le

personnel à se faire vacciner afin de répondre aux recommandations vaccinales du gouvernement. Diana ATTYE, responsable communication du Groupe a rajouté : « Nous sommes fiers de faire de partie d'entreprises responsables et pionnières ! MBTP, BUROTOP IRIS, ainsi que ITE VIVAL ont tous adhéré à la campagne de

vaccination pour tous !

Nous sommes parmi les premières entreprises privées à répondre aux recommandations vaccinales du gouvernement face à l'augmentation des cas covid 19 dans le Congo.

Ensemble nous pouvons vaincre cette pandémie grâce à une immunité commune ».

MARATHON DAY 2021

Bolloré transport & Logistics Congo offre des ordinateurs avec une connexion Internet haut débit aux étudiants de DGC Congo

Le Marathon Day s'est déroulé cette année du 23 au 30 septembre dans un format à la fois digital et physique. Les collaborateurs de l'entreprise dans le monde entier se sont rassemblés avec un même objectif : parcourir le plus grand nombre de kilomètres en marchant, courant, en pédalant ou en dansant. Au final, 12 267 participants issus de 91 pays ont relevé le défi aux quatre coins du globe et ont parcouru tous ensemble 334 357 kilomètres.

Plusieurs dons ont été remis à des associations de soutien à la jeunesse et aux populations vulnérables dans les pays ayant réussi à mobiliser le plus grand nombre de participants au prorata de leurs effectifs. Au Congo, une salle multimédia équipée d'une douzaine d'ordinateurs avec connexion internet à haut débit a été gracieusement mise à disposition des étudiants de l'École Supérieure de Commerce et de Gestion (DGC) Congo pour faciliter leur apprentissage.

Pour Christophe PUJALTE, Directeur Régional de Bolloré Transport & Logistics Congo / RD Congo « La pandémie de Covid-19 a bouleversé les modes de fonctionnement et accéléré l'usage d'internet et des outils collaboratifs. Le don que nous avons fait à DGC Congo va permettre aux étudiants de l'établissement de poursuivre leur formation en disposant des dernières technologies et de réunir toutes les conditions pour favoriser leur réussite scolaire. »



Créé en 2016 à l'initiative de Cyrille Bolloré Président-directeur général du Groupe Bolloré, le Marathon Day réunit chaque année au mois de septembre l'ensemble des collaborateurs du Groupe Bolloré à travers le monde. Plus de 500 collaborateurs de Bolloré Transport & Logistics Congo, Congo Terminal, Terminaux du Bassin du Congo, GVA Congo et Canal + ont participé à cet événement à Brazzaville et Pointe-Noire.

À propos de Bolloré Transport &

Logistics

Présent au Congo dans le transport et la logistique, Bolloré Transport & Logistics compte 1500 collaborateurs congolais à travers ses agences et ses filiales portuaires et logistiques. Implanté à Pointe Noire, Brazzaville et Dolisie, l'entreprise déploie des systèmes de management QHSE reposant sur des référentiels reconnus tels que l'ISO 4500. Bolloré Transport & Logistics s'investit dans l'amélioration des compétences de ses collaborateurs et participe activement au développement socio-écono-

mique du pays au moyen d'actions de responsabilité sociale dans les secteurs de l'éducation, la réinsertion sociale, la préservation de l'environnement et l'accompagnement humanitaire.

Contact presse :

Ghislain MAGINOT, Chef section Médias
- Bolloré Transport & Logistics
T +242 05 775 02 10 -
ghislain.maginot@bolloré.com

AFRICARE

Zoom sur le processus d'une évacuation sanitaire de l'Afrique subsaharienne vers l'étranger

Le Dr Achraf Sokari, directeur général d'AfriCare, dont deux bureaux viennent d'ouvrir à Brazzaville et Kinshasa, explique le processus d'une évacuation sanitaire depuis l'Afrique centrale vers l'étranger.

Les Dépêches de Brazzaville

(L.D.B.): Comment se déroule une évacuation sanitaire ?

Dr Achraf Sokari (A.S.) : La réactivité et la capacité à fournir une réponse rapide et adaptée sont au cœur de notre métier. Lorsque nous sommes contactés, il s'agit forcément d'une urgence. Elle devra donc être gérée dans les 6 heures. Ensuite, rigueur et savoir-faire sont de mise pour composer l'équipe la plus appropriée au type de l'évacuation sanitaire qui se présente.

L.D.B. : Quels sont les différents types d'évacuations sanitaires ?

Dr A.S. : Nous en proposons différentes sortes selon les cas : si le patient doit être intubé, ventilé ou non ; si un infirmier, un médecin réanimateur ou un médecin urgentiste sont nécessaires ; si le transport s'effectue par avion de ligne ou nécessite l'affrètement d'un avion sanitaire. Toutes ces situations appellent à des prérequis différents à prévoir avant de lancer la mission de la prise en charge du patient en son lieu de départ jusqu'à l'hôpital de destination. Pour ce faire, les équipes doivent systématiquement vérifier plus d'une quinzaine d'éléments d'une checklist spécifique.

L.D.B. : À quel prix proposez-vous un plateau d'évacuation sanitaire ?

Dr A.S. : Tous les clients nous mettent en concurrence. Il est donc important,

au-delà de bien maîtriser le métier, d'avoir accès aux prestataires qualifiés et compétitifs et d'être en mesure d'optimiser les différentes étapes. Nos prix sont évalués selon notre capacité à bien savoir-faire, avec la rapidité et la rigueur indispensables. Ils sont fixés en fonction de l'urgence et des moyens mis en œuvre dans un juste rapport qualité/prix. C'est ainsi que nous avons la possibilité d'évacuer un patient par différents types d'aéronefs notamment des Falcons, des Hawker's et des Embraer dédiés aux évacuations médicales.

L.D.B. : Lors d'une évacuation sanitaire, quels sont les points sur lesquels vous êtes le plus vigilant ?

Dr A.S. : Trois personnes composent l'équipe : moi-même qui suis directeur général et médecin urgentiste spécialisé dans la médecine de voyages et aéronautique, un infirmier, et un logisticien qui gère les appels et la collecte précise pour l'établissement d'un rapport médical détaillé avant l'évacuation. Nous fonctionnons avec des formulaires que le médecin traitant local remplira soigneusement. Ceci permettra de définir le matériel nécessaire (type et quantité d'oxygène, besoin d'une intubation, etc.), le vol le mieux adapté (avec ou sans stops techniques de refueling), les moyens de transport terrestre jusqu'à l'hôpital de destination une fois l'admission obtenue dans la structure la mieux appropriée



pour accueillir le patient selon sa pathologie. Un aspect que nous gérons aussi, et que nous appelons : « programmation de parcours de soin ».

L.D.B. : En temps de crise sanitaire à travers le monde, comment organisez-vous vos opérations ?

Dr A.S. : En temps normal, les évacuations par avion sanitaire ou « air ambulance » ont lieu lorsqu'il s'agit de situations d'urgence absolue nécessitant une civière et la délivrance d'oxygène durant le vol, ce qui n'est pas faisable dans les vols commerciaux. Les vols commerciaux étant limités en ce moment, nous sommes sollicités pour des conditions médicales pas forcément apparentées à des urgences vitales.

Actuellement, nous mettons en œuvre des évacuations depuis tous les pays d'Afrique, du Moyen et du Proche Orient, vers les plateaux médicaux européens, du Maroc et de la Tunisie et parfois de la Turquie. Il nous arrive aussi, mais plus rarement, de les organiser vers et à partir d'autres régions du monde (Etats-Unis, Amérique Latine). Voilà pour le plan médical.

Sur le plan administratif, la PAF, la police aux frontières, exige aujourd'hui un certain nombre de démarches importantes pour accéder au territoire. Nous nous assurons que le patient a déjà le visa requis, si nécessaire, pour sa destination, ou nous l'aidons à l'obtenir en urgence. Nous

vérifions que les autorités locales de son pays ont bien donné le feu vert pour son voyage, et que nous avons toutes les autorisations de survol et de décollage. Enfin, nous évacuons également beaucoup de cas de covid-19. Durant tout le vol nous aménageons une bulle d'isolation qui permet de voyager avec une personne atteinte de la covid-19 dans des conditions de sécurité optimale pour l'équipage de l'avion et pour le staff médical. Dans ces cas, nous sommes soumis, au départ et à l'arrivée, à des protocoles spécifiquement développés par les administrations et les structures de soins.

L.D.B. : Pouvez-vous partager avec nous une évacuation sanitaire ?

Dr A.S. : Nous avons organisé très récemment une évacuation de Brazzaville vers Paris. Il s'agissait d'un malade immunodéprimé ayant subi une transplantation de greffe rénale. Mais le patient a attrapé la covid-19, et la moindre infection pouvait engager son pronostic vital : c'est ce qui a motivé son évacuation en urgence. En moins de six heures, nous avons pu mobiliser l'équipe et trouver une ambulance avec accès au tarmac. Le vol a duré 7 h 30, le malade a voyagé dans une bulle d'isolation et le rapatriement s'est déroulé dans des conditions optimales avec oxygénothérapie et traitement appropriés durant le vol.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

Pour vos besoins d'évacuations sanitaires et soins médicaux à l'étranger veuillez nous contacter au :

+33 603 96 48 52

+242 05 768 22 82

48 rue Mongo Poto Poto - Brazzaville



AfriCare

L'accompagnement proche de vous, loin de votre poche



Africare

L'accompagnement proche de vous, loin de votre poche

BIOGRAPHIE

Dr Achraf Sokari, né en 1991 à Mohammedia au Royaume du Maroc

Baccalauréat sciences expérimentales mention très bien au Maroc.
Diplôme de doctorat en médecine générale à la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca.
Diplôme inter-universitaire en médecine aéronautique et de voyage de la faculté de médecine de Nancy.
Diplôme inter-universitaire en médecine d'urgence de la faculté de santé - université d'Angers
Certificat de professionnel de tourisme médical de l'Association américaine des voyages de santé.
Ex-Directeur médical et fondateur de Health4you Maroc
Ex-Directeur des affaires médicales chez C3Medical
Directeur général et gérant d'AfriCare France, Congo, Mauritanie et Djibouti.



PROGRAMME DU JOUR **MERCREDI 27 OCTOBRE 2021**

<p>06.00 PLAYLIST NON STOP 08.30 F.F TALK SHOW 09.30 19.45 REDIFFUSION 10.30 INITIATIVE AFRICA 11.00 CINEMA CONGOLAIS 12.30 ECOLE D'ART 13.00 PLAYLIST NON STOP 14.00 C'EST MON AFFAIRE 14.30 CDIRECT INSIDE 15.00 PLAYLIST NON STOP 17.00 FACE O MIROIR 18.00 C-TECH CONGO 18.30 PLAYLIST NON STOP 19.00 PLAYLIST NON STOP 19.30 REPORTERS CONGO 19.45 L'EDITION 19.45</p> <p>Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.</p> <p>20.30 FF TALK SHOW 21.00 CINEMA CONGOLAIS 22.30 CARRE MUSIC 23.15 FF TALK SHOW</p>	<p>NOTRE SELECTION</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>15.00 PLAYLIST NON STOP</p>  <p>Les derniers clips des deux Congo</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>19.45 L'EDITION 19.45</p>  <p>Les infos du Congo vu du Congo et vu du monde</p> </div>	
--	--	--

LES BOUQUETS



CANAL 334

EASY TV



CANAL 3

free



CANAL 449



PROGRAMME DU JOUR **JEUDI 28 OCTOBRE 2021**

<p>06.00 PLAYLIST NON STOP 08.00 FACE O MIROIR 08.30 FF TALK SHOW 09.30 19.45 REDIFFUSION 10.15 REPORTERS CONGO 10.30 PLAYLIST NON STOP 12.00 ECOLE D'ART CONGO 12.30 BUSINESS AFRICA 13.00 PLAYLIST NON STOP 15.00 C-TECH CONGO 15.30 PLAYLIST NON STOP 16.00 CANAAN CLUB 16.30 PLAYLIST NON STOP 17.00 SOLOLA BIEN 18.00 TOP CLIPS CONGO 19.00 CDIRECT INSIDE 19.30 REPORTERS CONGO 19.45 L'EDITION 19.45</p> <p>Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.</p> <p>20.30 NGEMBO AU CONGO 21.30 PLAYLIST NON STOP 22.00 SKETCH CONGOLAIS</p>	<p>NOTRE SELECTION</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>12.30 BUSINESS AFRICA</p>  <p>Le magazine de l'économie africaine</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>19.45 L'EDITION 19.45</p>  <p>Les infos du Congo vu du Congo et vu du monde</p> </div>	
--	--	--

LES BOUQUETS



CANAL 334

EASY TV



CANAL 3

free



CANAL 449

NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante, mère, soeur et grand-mère, Monique Louondzami, le 21 octobre 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°51 bis, rue Kebara, à Talangai. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Paul Itoua, François Oko, les enfants Ondongo-Ondélé et Otto Ngambé ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, mère, sœur et belle-sœur Ondongo-Ondélé Émilienne Françoise, survenu le 24 octobre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Makabandilou, arrêt de bus Terre jaune (2e parcelle après le goudron). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ali, Yandza, Ongouya et Koubatsanga informent les parents, amis et connaissances du Congo et de l'étranger du décès de leur frère, père et oncle, le colonel Guy Jean-François Ali Yandza, survenu le samedi 23 octobre à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n°35, de la rue Moussana Texaco-la Tsiémé. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ilunga Badia Mbuji, je voudrais dorénavant être appelé Loemba Tchibinda. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Bonayele Belvare Grâce, je souhaite être désormais appelée Ayele Belvare Grâce. Toute personne justifiant d'intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE

Le secrétaire général de la Société de participation et de prestations de services du Congo (Soppresco-Sarl) a la profonde douleur d'annoncer aux partenaires, amis et connaissances, le décès de Thomas Mbassi-Nkouka, directeur général, associé de la Soppresco, survenu le mercredi 20 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°33, rue Maléla Bombé, à Diata-Château d'eau (vers le domicile du général Mokoko).

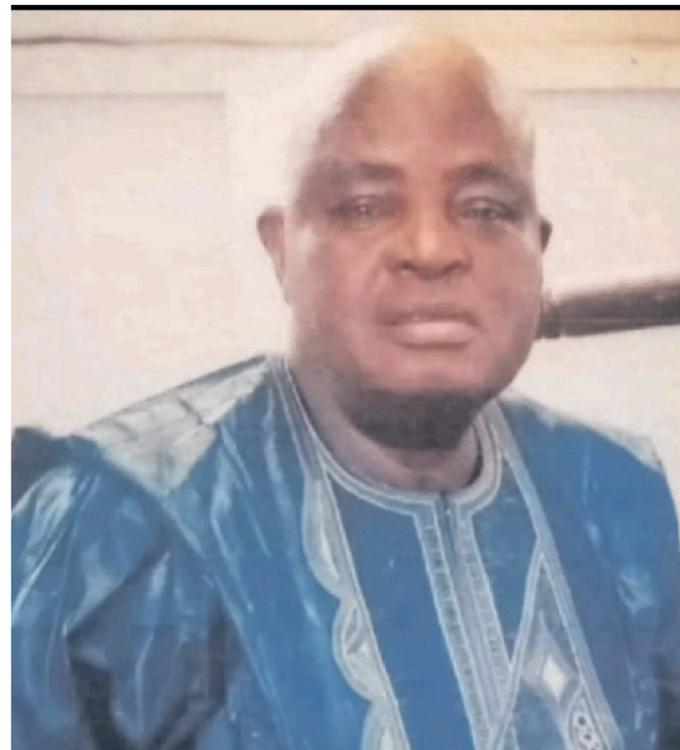
La direction générale et les agents de la Soppresco présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille de l'illustre disparu.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Le secrétaire général
R.S. Yvon Boueta.



REMERCIEMENTS



Madame Raïssa Angombo, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Angombo et famille, remercient très sincèrement les parents, amis, connaissances et collègues, pour leurs aides multiformes à l'occasion de la disparition de leur père, oncle et grand père, Alain Gustave Angombo (Papa Score AGA).

L'inhumation a eu lieu le lundi 18 octobre au cimetière du Centre-ville.

À tous, notre inoubliable gratitude. Que Dieu vous bénisse. Merci.

Augustine Badi, Alain Badi, Alain Mackoundou, Deslianes Dianzinga, Arnaud Dianzinga, Kabu Dianzinga et la famille Nsundi annoncent aux parents, amis, et connaissances le décès de leur frère, oncle et père, Paul Denguika (professeur à la retraite de l'Université Marien Ngouabi), le mercredi 20 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis à Kinsoundi (Armée du Salut, croisement de la rue Mampouya Patrice et l'avenue de Minvoumba).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



PND 2022-2026

Tirer les leçons de l'ancien programme

Le bilan du Plan national de développement (PND 2018-2022) a été jugé mitigé. Le nouveau programme, en préparation, devra comporter un dispositif de suivi-évaluation pour être flexible.

Le rapport du PND 2018-2022 a été approuvé, le 25 octobre à Brazzaville, par le conseil national d'évaluation présidé par la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, et composé des ministères sectoriels tels: l'Agriculture; la Santé; l'Enseignement technique et professionnel; les Affaires sociales; l'Économie forestière...

Il fallait donc un diagnostic pour avoir un point de référence pour le PND-2022-2026, a souligné la ministre du Plan. Les cibles retenues dans le cadre du programme n'ont pas été atteintes en raison, a-t-elle justifié, de la crise économique et financière que traverse le pays, aggravée par la pandémie de covid-19. L'ancien PND n'a pas assez bénéficié des financements extérieurs, notamment du Fonds monétaire international, avec lequel le gou-

vernement a conclu un programme de facilité élargie de crédit.

« *Malgré tout le tout contexte difficile, l'impact du PND 2018-2022 montre quelques effets positifs: la mise en place des réformes publiques dans la gestion des finances publiques, l'amélioration de l'accès à l'électricité dans certaines localités, le financement du sous secteur santé* », a-t-elle fait savoir.

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a ajouté que toutes les recommandations contenues dans le rapport d'évaluation seront prises en compte pour donner plus de chance au nouveau PND 2022-2026. La première recommandation porte sur l'élaboration du PND qui contiendra cette fois-ci moins d'axes. Et la deuxième concerne la mise en œuvre du programme, avec un dispositif de suivi-évaluation, c'est-à-dire pendant toute la durée du



Les travaux du conseil national d'évaluation DR

PND, à des étapes régulières, il va falloir évaluer et le rendre flexible.

Outre l'absence de mécanisme de suivi-évaluation observée, lors de la mise en œuvre de l'ancien programme, le rapport souligne également le manque des études de faisabilité des projets et l'insuffisance des données statistiques dans plusieurs secteurs, la

mauvaise identification des risques, la faible motivation des directeurs des études et de la planification de l'administration publique. Les experts ont, pour cela, recommandé que le processus d'élaboration du futur PND soit de plus en plus inclusif, qu'un schéma de financement suffisamment probant, soit conçu pour faire en sorte que le PND

2022-2026 soit mieux financé et concentré sur des activités porteuses. Ils ont aussi insisté que l'approfondissement des mécanismes de financement des ressources et la poursuite des réformes de finances publiques pour améliorer la mobilisation des ressources internes soient prises en compte.

Fiacre Kombo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



JOURNÉE DU VOLONTARIAT FRANÇAIS

La 9^e édition met en lumière les actions des volontaires

Célébré chaque année au mois d'octobre, l'événement a donné lieu à Pointe-Noire, le 22 octobre, à une journée d'échange et de partage à l'Institut français du Congo en présence de Mamadou Ndour Camara, représentant national de France volontaire dans les deux Congo ; de Joël Renaud, consul général de France à Pointe-Noire ; du représentant du ministère de la Jeunesse et coordonnateur du Corps des jeunes volontaires du Congo ainsi que des volontaires internationaux et des partenaires institutionnels.

« La jeunesse en action pour des activités plus résilientes et plus justes » est le thème sur lequel a été célébrée la 9^e édition de la Journée du volontariat, consacrée à la valorisation et la promotion des actions des volontaires à travers les témoignages de certains d'entre eux sur les activités communautaires qu'ils mènent dans le domaine de l'éducation, l'entrepreneuriat et la gestion de l'environnement.

« Il était important de mettre en lumière, devant les autorités françaises et congolaises, les actions des volontaires parce que ce sont des jeunes qui interviennent auprès de la population mais souvent leurs actions ne sont pas connues. Cette cérémonie a permis, à travers la projection d'une vidéo du «Panorama du volontariat au Congo» et les témoignages de certains volontaires, de montrer et valoriser leurs actions », a signifié le représentant national de France volontaire au Congo.

Ces volontaires sont engagés dans divers domaines, à savoir l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, la protection de l'enfance, l'environnement, le



Les volontaires internationaux et nationaux posant avec les autorités/Adiac

développement agricole. Mamadou Ndour Camara a également remercié les responsables des structures qui contribuent à la compréhension entre les peuples, aux échanges interpersonnels et au renforcement du savoir-faire et du savoir-être.

De son côté, Junias Doukaga, membre du Corps des jeunes volontaires du Congo, a édifié les participants sur l'objectif premier de promouvoir et de valoriser le volontariat des jeunes en République du

Congo. Après cette cérémonie en salle, la Journée du volontariat a montré encore son dévouement par le déploiement d'une trentaine de volontaires internationaux et nationaux, le 23 octobre, à Ponton plage où une grande opération de ramassage des déchets a été effectuée à Ngoyo. « La pollution de la plage est un problème général et dangereux, nous voulons par cette action sensibiliser la population et notamment ceux qui fréquentent la plage sur les

conséquences néfastes de la pollution des plages », a-t-il dit. Très touché par cet acte, Prince Miyena, responsable de cette structure, n'est pas resté indifférent. « Nous avons l'habitude de ramasser les déchets que l'océan nous ramène mais, voir un groupe de personnes venir nettoyer notre environnement, cela nous va droit au cœur et c'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle nous leur avons réservé un accueil mérité et nous les encourageons », a-t-il laissé

entendre.

Soulignons que la Journée du volontariat français est une plate-forme qui met en lumière l'engagement des volontaires français sur le terrain ainsi que leurs synergies d'action avec les volontaires congolais et internationaux. Elle vise également à fédérer les différents acteurs du volontariat et à promouvoir aussi le puissant levier de développement durable et de cohésion sociale qu'ils représentent.

Charlem Léa Itoua

CLIMAT

L'objectif de cent milliards de dollars pour les pays pauvres en question

Les organisateurs de la COP26 assurent pouvoir atteindre en 2023, avec trois ans de retard, l'objectif de cent milliards de dollars annuels d'aide des pays riches, gros pollueurs, aux pays pauvres pour les aider à faire face à la crise climatique.

Les dernières analyses des engagements financiers permettent de penser que l'objectif serait atteint en 2023 et dépassé les années suivantes, estime un rapport publié par la présidence britannique à quelques jours du lancement de la conférence de l'ONU à Glasgow, en Ecosse.

En 2009 à Copenhague, les pays riches s'étaient engagés à porter à cent milliards de dollars par an en 2020 l'aide aux pays du Sud pour la lutte contre les changements climatiques. Dix ans plus tard, ils en sont loin : l'aide n'atteignait que 79,6 milliards en 2019, selon les derniers chiffres publiés en septembre par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Cette promesse, non tenue des pays riches, fait partie des questions clés qui minent les préparatifs de la COP.

Si les chiffres pour 2020 ne sont pas encore disponibles, l'objec-



tif a été presque certainement manqué, a concédé le président de la COP26, Alok Sharma, tout en espérant rétablir la confiance et créer un élan avant Glasgow. Le rapport, résultat d'un travail confié au Canada et à l'Alle-

magne pour proposer un plan de financement d'ici à l'ouverture de la COP26, se base aussi sur les analyses menées par l'OCDE prenant en compte les derniers engagements et les attentes de financements de la part des

banques multilatérales de développement.

Si cet objectif reste très symbolique, de nombreux acteurs et experts le jugent désormais largement insuffisant, alors que les effets du réchauffement

s'accroissent avec la recrudescence de sécheresses, incendies, ouragans, inondations... Cent milliards ne répondent pas aux besoins, a estimé lundi Christiana Figueres, responsable climat de l'ONU pendant la COP21, saluant néanmoins un signe de bonne volonté de la part des pays du Nord.

L'Institut international pour l'environnement et le développement s'est félicité de son côté que le plan publié transforme enfin des mots en actes : « Cela va contribuer à mettre la COP26 sur les rails ».

Lors de la COP26, le gouvernement britannique espère persuader quelque deux cents pays de faire davantage pour réduire leurs émissions dans l'espoir de parvenir à contenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle, seuil ambitieux fixé en 2015 par les accords de Paris.

D'après AFP

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Hugues Ngouélondélé donne les raisons de la fermeture du stade de l'Unité

Après le stade Alphonse-Massamba-Débat, le ministre en charge des Sports, lors de son point de presse animé le 25 octobre, a confirmé une autre mauvaise nouvelle, la fermeture du stade de l'Unité, au Complexe sportif de la Concorde à Kintélé.

Le Congo se retrouve aujourd'hui sans stade homologué selon les nouvelles recommandations de la Confédération africaine de football. Même les deux plus grands stades du pays ont payé le prix. En effet, d'une capacité de plus de soixante mille places, Kintélé, dont la pelouse n'est plus en bon état, a été relégué au second plan à cause de vols perpétrés dans cette installation construite à la faveur des 11es Jeux africains de Brazzaville en 2015.

Nanti d'une dizaine de stades dont un dans chaque département, le pays se trouve aujourd'hui privé d'un stade digne d'accueillir les rencontres de haut niveau de la Confédération africaine de football et de la Fédération internationale de football association. Conséquences, les Diables rouges ainsi que les clubs congolais doivent désor-

mais se produire dans un autre pays ayant des infrastructures homologuées. Une pilule qui sera difficile à avaler. « *Même si vous avez le plus beau stade du monde, actuellement s'il vous manque le minimum, le stade sera fermé. Sur le grand stade, il est impossible de jouer. Le stade de l'Unité est fermé parce qu'il n'y a plus de sono. Beaucoup de choses ont été volées dans ce stade* », a expliqué Hugues Ngouélondélé, précisant que seuls les deux stades annexes restent opérationnels pour permettre aux équipes engagées dans les compétitions internationales, notamment les Diables rouges et les clubs, de préparer ces grands rendez-vous.

« *Nous avons à Kintélé deux stades annexes. Les équipes qui préparent les compétitions internationales nous*

demandent l'autorisation de s'entraîner sur ces pelouses. Elles obtiennent toujours l'autorisation du ministère. Le stade annexe, même les Diables rouges s'y entraînent régulièrement parce qu'une pelouse sur laquelle on ne joue pas peut aussi s'abîmer. Le reste, c'est à l'abandon », a indiqué le ministre.

Le manque d'entretien est une autre raison. Le Complexe nautique a perdu toute sa beauté parce que les piscines ne sont plus entretenues, a révélé le ministre. Hugues Ngouélondélé a expliqué qu'avant, une société qui gérait l'hôtel la Concorde avant de mettre la clé sous le paillason se servait du bassin d'échauffement comme piscine annexe à l'hôtel. A cause des actes inciviques, le Congo se trouve en difficulté. Dans le but d'éradiquer ce problème, Hu-

gues Ngouélondélé a défendu son idée de confier la sécurité des stades à des sociétés de gardiennage privées ayant les assurances derrière.

« *Tout est en train d'être volé dans ce stade. C'est un peu difficile à comprendre parce que ces lieux sont gardés par la Force publique. C'est pour cette raison, qu'il y a quelques temps, j'ai demandé au chef du gouvernement sortant de faire garder ces infrastructures privées, parce qu'avec elles il y a les assurances derrière qui jouent en cas de dégâts, vol... Mais lorsque l'espace est gardé par la Force publique, quand il y a vol on ne sait plus à qui s'adresser* », a expliqué le ministre.

Les sociétés de gardiennage, a-t-il soutenu, offrent plus de garantie parce que la première

démarche consiste à faire un état de lieux ensemble. « *On mentionne dans un cahier et le jour où il y a vol, la société rembourse puisqu'elle a la responsabilité du stade* », a-t-il appuyé. La proposition faite à l'ancien Premier ministre a été, selon lui, relancée par l'actuel. D'ici peu, a-t-il signifié, une société retenue après l'appel d'offres prendra le contrôle des opérations. « *Nous attendons les instructions du Premier ministre actuel pour que finalement ces stades soient gardés par les privés, peut-être nous aurons gain de cause. Tant qu'on n'agira pas ainsi, on va continuer à désosser nos stades et l'Etat devra à l'avenir encore débours beaucoup d'argent pour les remettre aux normes* », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AS Otohô va défier Gor Mahia au tour de cadrage

La Confédération africaine de football a procédé, le 26 octobre, au tirage au sort du tour de cadrage de la Coupe africaine de la Confédération. Reversée dans cette compétition après sa contre-performance face à Petro Atletico, l'AS Otohô a pour adversaire le Gor Mahia du Kenya.

Le représentant congolais recevra à l'aller, le 28 novembre, avant d'aller négocier sa qualification le 5 décembre à Nairobi, au Kenya. Le vainqueur de cette double confrontation intégrera la phase de poules de la C2. Le tour de cadrage, rappelons-le, met aux prises les seize qualifiés du deuxième tour préliminaire de la Coupe africaine de la Confédération contre les seize éliminés à cette même étape à la Ligue africaine des champions. L'AS Otohô a été éliminée lors du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions par la formation angolaise de Petro Atletico. Après avoir fait jeu égal de 2-2, le 17 octobre à Brazzaville, l'équipe championne du Congo s'est inclinée 0-2, le 23 octobre, au stade 11-novembre, à Luanda. Régulière dans les compétitions africaines depuis 2018, l'AS Otohô n'a jamais disputé la phase de poules de la Ligue des champions. Elle a toutefois déjà participé à la phase de poules de la Coupe de la Confédération après avoir réussi à passer le tour de cadrage en 2019. L'AS Otohô devrait tirer les leçons de son échec en Ligue des champions pour bien rebondir face à Gor Mahia qui connaît bien le football congolais.

L'AS Otohô reste donc le seul club congolais encore en lice puisqu'à la Coupe de la Confédération, les Diables noirs n'ont pas pu arracher leur qualification devant le Club sud-africain d'Orlando Pirates. Les Diablotins ont été battus 0-1 en terre sud-africaine, après avoir fait jeu égal 0-0 au stade Alphonse-Massamba-Débat, le 15 octobre.

J.G.E.

ARTS MARTIAUX

Le judo s'installe officiellement dans la Sangha, la Cuvette et la Cuvette-Ouest

Le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Me Francis Ata, a conduit une délégation fédérale dans les départements de la Sangha, la Cuvette et la Cuvette-Ouest, du 23 au 25 octobre, afin de mettre en place les ligues et relancer la dynamique de développement du judo dans ces départements.

Les pratiquants de judo dans les trois départements ont désormais instauré des bases administratives et techniques pour mettre en valeur leur art, au terme de plusieurs années de pratique non réglementaire. Ils ont, en effet, mis en place le 23 octobre, à Ouesso, la ligue départementale de la Sangha, et le lendemain, à Owando, celle de la Cuvette pour terminer, le 25 octobre à Ewo, par celle de la Cuvette-Ouest.

Très motivés, les judokas qui évoluaient de façon désorganisée se sont engagés à tout mettre en place pour non seulement rattraper le retard mais aussi exécuter la vision de la fédération et espérer glaner des médailles lors des grandes compétitions.

A Ouesso, la délégation de la Fécoju-Da a commencé par rendre visite au secrétaire général du Conseil municipal, Aimé Momba. Par la suite, s'est tenue l'assemblée générale constitutive de la ligue départementale qui a consacré Grâce Dieudonné Mengobi comme président de la ligue, en présence du directeur départemental des Sports, Grégoire Nganga. Grâce Dieudonné Mengobi, au nom des autres membres du bureau exécutif départemental, a indiqué que les judokas doivent s'unir pour réussir les projets de la ligue et former une équipe départementale forte et concurrente.

A Owando où s'est tenue l'assemblée générale pour le compte de la Cuvette, l'opération était identique puisque Richey Abraham Mbassi Okogna a été consacré comme le tout premier président de la ligue. Il présidera désormais aux destinées de ce sport qui a connu plusieurs années d'hibernation. « *Je suis très conscient de cette nouvelle charge mais ensemble, nous ferons des exploits. La Cuvette est le grenier du judo congolais,*



La délégation avec le bureau de la ligue de judo de la Cuvette-Adia

nous avons l'obligation de faire renaître le judo. La Cuvette est vaste, travaillons ensemble pour faire des exploits. Notre histoire commence aujourd'hui car nous n'étions pas organisés », a signifié le nouveau président.

Les judokas de la Cuvette-Ouest jettent leur dévolu sur Gaston Abeleboumi

Contrairement aux deux départements précédents, la ligue de la Cuvette-Ouest existe depuis plus de deux décennies mais le bureau départemental n'était jamais au complet. L'élection du bureau exécutif de la Fédération a ainsi permis aux pratiquants de cet art martial de renouveler leur instance départementale suprême. Ils ont, en effet, choisi de faire confiance, à nouveau, à Gaston Abeleboumi et autres outillés du judo. Le chef d'état-major de la zone militaire de la Cuvette-Ouest, le colonel Osséré, occupe le poste de président d'honneur de ce bureau départemental. Les trois ligues ont respectivement tenu leur conseil départemental inaugural. Une manière de relancer les activités pour le compte de leur mandat de deux ans. Cela marque aussi

la volonté du bureau exécutif fédéral qui souhaite vraiment développer le judo en installant dans tous les départements du Congo.

En bon père de famille, Me Francis Ata a demandé aux nouveaux responsables du judo dans ces départements de se mettre d'ores et déjà au travail. Il a saisi l'opportunité pour demander aux judokas de se faire vacciner contre la pandémie de coronavirus. « *La volonté qui nous incarne est de mettre en place les différentes ligues pour relancer le judo. Vous ne devez pas demeurer à l'écart des activités de la Fédération. Cela s'inscrit dans notre programme de développement sportif. Plusieurs compétitions nationales se profilent alors préparez-vous déjà en conséquence. Rappelez-vous que la vaccination contre le coronavirus est impérieuse* », a-t-il indiqué.

Notons que cette campagne de renouvellement des ligues a commencé le 17 septembre avec Brazzaville et Pointe-Noire avant d'entamer la partie septentrionale. Les ligues de cette partie recevront la délégation de la Fédération dans les prochains jours.

Rude Ngoma